

LEN: le gouvernement accepte de revoir sa copie

La vague de protestations qui a suivi le vote de la loi sur l'Economie Numérique (LEN) n'est pas prête de refluer. Associations de fournisseurs, internautes, citoyens: tous se disent scandalisés par l'amendement qui exige des fournisseurs d'accès de surveiller le contenu des sites hébergés par eux et qui tend à les ériger, de fait, en censeurs.

Et pour se faire entendre, ces FAI ont menacé de fermer leurs services d'hébergement si cette loi était finalement adoptée par le Sénat en février prochain (lire nos articles). Constatant que le scandale prend une ampleur nationale (pétitions, forums...), la ministre déléguée à l'Industrie, Nicole Fontaine, souhaite aujourd'hui calmer le jeu. Elle a ainsi indiqué qu'elle allait rencontrer les représentants de la profession au plus tard mardi ce 20 janvier: «*« Je suis consciente des problèmes que cela pose aux fournisseurs d'accès et aux hébergeurs », a-t-elle expliqué. « Nous chercherons les solutions pour concilier toutes les exigences, celles des hébergeurs, celles des familles, ainsi que celles de la directive européenne ».*